

Cantal → L'actu

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ■ Le préfet et les élus ont évoqué, hier, la révision du contrat plan État-Région

Le Cantal veut être dans le bon wagon

Le Cantal veut profiter de la révision du contrat de plan État-Région pour faire bouger les dossiers des lignes SNCF Aurillac-Clermont et Aurillac-Brive.

Gilles Laloz

Tous les ans, le préfet du Cantal vient devant les conseillers départementaux présenter le rapport d'activité de l'État dans le département. Tous les ans, ce rendez-vous permet surtout aux élus d'interpeller le représentant de l'État sur des sujets d'actualité ou de s'indigner face à des décisions du gouvernement.

Hier, dans un respect mutuel, il a ainsi été question des dotations de l'État en baisse, « d'absence de réponse concrète du gouvernement » face aux dépenses afférentes aux compétences transférées, du poids du RSA et de l'APA, les allocations de solidarité, qui augmentent dans les départements ruraux...

Mais c'est la révision du contrat de plan État-Région (CPER), dont une première étape doit avoir lieu pour tenir compte de la fusion des régions, qui a



RENCONTRE. Le préfet Richard Vignon a annoncé aux élus départementaux la venue à Aurillac, la semaine prochaine, du directeur territorial de la SNCF. PHOTO LUCIE PAULUS

occupé une partie du débat. Le président du conseil départemental Vincent Descœur (Les Républicains) souhaite que « le volet routier soit étoffé » et que le réseau ferroviaire bénéficie d'un sérieux coup de pouce.

« Révision ne veut pas dire augmentation »

« On ne parle pas de modernisation, mais de maintien en bon état pour que, justement, l'état du rail ne serve pas d'argument pour interrompre le service. »

Des intentions de la

SNCF aux coûts annoncés des travaux, « il faut demander des éclaircissements », estime le vice-président Bernard Delcros.

50 M€ nécessaires sur la ligne Aurillac-Clermont et 20 M€ pour Aurillac-Brive... « Aujourd'hui, les chiffres qui circulent doivent être pris avec une grande prudence », intervient le préfet qui a annoncé deux rendez-vous.

Le président de la Région Laurent Wauquiez sera reçu, le 6 juillet, par le ministre de l'Aménagement du territoire dans le cadre de la révision du CPER.

« Mais il faudra respecter l'équilibre budgétaire global. Une révision ne veut pas dire une augmentation. Il y aura des choix à faire », prévient le préfet du Cantal. Richard Vignon rappelle que le CPER Auvergne prévoyait 108 M€ sur le rail (mais sans travaux prévus dans le Cantal) et celui de Rhône Alpes 552 M€. Il faut désormais acter le regroupement des deux CPER, d'où cette première étape de la révision qui pourrait ouvrir des perspectives aux dossiers cantaliens.

L'autre rendez-vous, c'est celui qui aura lieu jeudi prochain à Aurillac avec la venue de Gilles Cheval, le directeur territorial de la SNCF. Pour une réunion en préfecture puis pour des rencontres avec des parlementaires.

« Il faut partager un diagnostic avec la SNCF pour qu'on parle de la même chose, des mêmes chiffres, des mêmes échéances, déclare Alain Calmette (PS). Sur la ligne Aurillac-Brive, si l'État et les régions limitrophes participent à la rénovation de cette ligne, on voit mal la région Auvergne-Rhône-Alpes y renoncer unilatéralement » ■

■ AU FIL DES DOSSIERS

PS ■ Alain Calmette seul

Après l'invalidation de l'élection de Gérard Salat et de Christiane Meyroneinc et avant l'élection partielle qui se déroule dimanche sur le canton de Saint-Flour 2, le groupe PS était réduit, pour cette session du mois de juin qui se poursuit aujourd'hui vendredi, à une seule unité avec l'Aurillacois Alain Calmette. ■

LIORAN ■ Une vente pour acheter

Propriétaire d'un terrain et d'un ensemble immobilier à Font de Cère (Lioran) actuellement loué à l'association VVF villages qui y gère 84 unités d'hébergement représentant 454 lits, le conseil départemental du Cantal a décidé de céder ce bien immobilier évalué à 900.000 euros par France Domaines.

La proposition retenue est celle de la SNC Les Montagnes (avec maintien de l'exploitant actuel) à hauteur de 1,25 million d'euros avec l'engagement de réaliser 1,8 million d'euros de travaux pour moderniser le site. Le groupe d'opposition GRD, par la voix de Michel Cabanes et de Josiane Costes, aurait aimé que l'examen de cette délibération soit reporté, le temps d'avoir des précisions sur l'offre de rachat émise par VVF, en dessous de l'estimation des Domaines mais avec un engagement de travaux supérieur. De son côté Alain Calmette (PS) s'inquiétait « du maintien de la vocation sociale » de l'offre d'hébergement actuelle. La délibération a été votée avec 14 voix pour, 4 abstentions (au sein de la majorité départementale) et 5 voix contre (GRD et PS).

La recette de cette vente pourrait permettre au conseil départemental d'acquérir le centre de secours du Lioran, désormais vide, et qui appartient à l'État. L'objectif serait d'y héberger des services techniques de la SAEM Super Lioran développement (et peut-être ceux du syndicat mixte du Lioran), ainsi que des saisonniers. Ce qui libérerait des surfaces en cœur de station « propices au développement de projet renforçant l'attractivité » du Lioran.

EXPOSITION

Marie-Aimée Méraville mise à l'honneur aux archives



DOCUMENTS. « Le fond de l'exposition est issu d'un don fait en 2003 aux archives départementales », explique Lucie Dorsy.

La romancière Marie-Aimée Méraville, figure auvergnate, est actuellement mise à l'honneur aux archives départementales, à Aurillac.

Correspondances intimes et professionnelles, manuscrits de ses livres, préfaces jamais publiées : l'exposition sur la romancière Marie-Aimée Méraville est très fournie. « Le fond de l'exposition est issu d'un don fait en 2003 aux archives départementales du Cantal », explique la directrice, Lucie Dorsy.

Marie-Aimée Méraville est née en 1902 à Condat, elle a suivi ses études d'institutrice à Aurillac « mais elle a passé pratiquement toute sa vie à

Saint-Flour », ajoute Lucie Dorsy. La romancière occupe une place particulière dans les lettres cantaliennes. Elle a notamment publié des séries de contes concernant le Cantal. « Elle n'a jamais oublié ses origines. Dans son premier livre, *Le coffre à sel*, elle en parle, elle y tenait vraiment. » Le Cantal se retrouve dans ses livres avec des descriptions du folklore ou des mots occitans. « Dans tous ses livres, elle distille des indices », conclut la directrice des archives.

L'exposition est à découvrir aux archives départementales jusqu'au 19 septembre. ■

CRÉATION ■ L'IFPP exposera deux vélos au départ du Tour de France

La gourmandise sur la ligne de départ

L'institut de formation professionnelle et permanente (IFPP) présentera deux vélos comestibles sur la ligne de départ du Tour de France, à Arpajon-sur-Cère.

Jeudi 7 juillet, la ville d'Arpajon-sur-Cère verra défiler des dizaines de bicyclettes pour le départ de la sixième étape du Tour de France. Un ballet de vélos, auquel viendront se greffer deux spécimens originaux, façonnés par les apprentis de l'institut de formation professionnelle permanente (IFPP) d'Aurillac.

Des semaines entières de peaufinage

« Depuis 2014, le Medef organise un concours, dans le cadre du Tour de France, visant à promouvoir l'apprentissage. Le but du jeu est simple, créer un vélo à l'image de nos formations professionnelles, qui sera exposé au village départ d'Arpajon-sur-Cère », détaille Gilbert Picaronie, responsable pédagogique à l'IFPP.

Malgré quelques difficultés d'emploi du temps, liées à la communication tardive du Medef, l'IFPP d'Aurillac a toutefois réus-



CASSE-TÊTE. « Construire un tel vélo, c'est un sacré casse-tête, on a dû faire plusieurs prototypes car la structure s'est parfois effondrée » explique le formateur boulanger Olivier Legros.

si à livrer non pas un, mais deux vélos en pain et en chocolat. « C'est une vraie prouesse d'avoir réussi à construire ces deux ouvrages en si peu de temps ! Il faut savoir que chaque construction nécessite beaucoup de travail, et nos apprentis ne sont pas toujours là » poursuit Gilles Picaronie.

Après avoir planché sur le projet pendant plusieurs semaines, Antoine

et Jérémy, apprentis boulangers, ne retiennent que du positif. « On a appris à être précis et minutieux, c'est un projet assurément constructif pour l'avenir ». Même son de cloche côté pâtisserie, où le vélo 100 % chocolat devrait peser au final près de vingt kilogrammes. « On a exploré diverses techniques de chocolaterie, comme celle du moulage pour la

fabrication des gourdes » ajoute, quant à lui, le formateur chocolatier Michel Riol.

Seule ombre au tableau, le règlement du concours, qui impose une création unique par centre de formation. « Nous espérons exposer les deux vélos, des négociations sont actuellement en cours avec l'organisation », affirme Gilles Picaronie. ■

Thibault Andrieux